

## AVIS AUX ACTIONNAIRES

Par la présente, nous informons les actionnaires de Nordea 1, SICAV qu'un nouveau Prospectus de Nordea 1, SICAV sera publié en novembre 2019 et inclura les principaux changements suivants avec effet au 13 novembre 2019 (la « Date effective ») :

L'annexe du prospectus relative à la « **Loi allemande sur la fiscalité des investissements** » contenant la liste des fonds visant à être considérés comme des « fonds actions » ou des « fonds mixtes » conformément à la Loi allemande de 2018 sur la fiscalité des investissements est supprimée. Les informations indiquant si les fonds visent à être considérés comme des « fonds actions » ou des « fonds mixtes » sont désormais reprises dans la description de chaque fonds.

La section « **Actifs, techniques et transactions autorisés** » comporte un ajout prévoyant que, dans le cas de fonds autorisés à investir dans d'autres fonds, le fonds cible peut adopter des stratégies ou présenter des restrictions d'investissement différentes, à condition que ces investissements ne contournent pas les stratégies et restrictions d'investissement du fonds qui investit.

La section « **Frais prélevés par le fonds sur une année** » est remaniée ; les sections « Commission de dépôt » et « Commission administrative » sont supprimées et la section « Charges opérationnelles » est ajoutée et définie. Le montant total des frais prélevés sur chaque fonds ne fait l'objet d'aucune augmentation. La présentation est modifiée et deux tableaux différents répertorient désormais tous les types de catégories d'actions : le premier comprend les catégories d'actions réservées aux investisseurs institutionnels, et le second l'ensemble des autres catégories d'actions.

La catégorie des **marchés émergents** est ajoutée à la section « **Risque lié aux marchés émergents et frontières** ».

Les modifications entraînées par cette opération :

Modification du profil rendement / risque	NON
Augmentation du profil rendement / risque	NON
Augmentation des frais	NON

**L'ensemble des éléments modifiés est décrit dans le tableau ci-dessous et doit être lu attentivement.**

## Principaux changements pertinents pour certains Actionnaires uniquement

<b>Changement de dénomination de fonds existants</b>	
<b>Actuellement</b>	<b>A compter de la Date effective</b>
Nordea 1 – Asian Focus Equity Fund	<p><b>Nordea 1 – Asia ex Japan Equity Fund</b></p> <p>En outre, Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited est désignée en tant que Gestionnaire par délégation.</p>
Nordea 1 – Emerging Consumer Fund	<p><b>Nordea 1 – Emerging Wealth Equity Fund</b></p> <p>La stratégie est modifiée afin de refléter le fait que l'équipe de gestion ne suivra pas une approche thématique, mais sélectionnera les sociétés qui semblent offrir des perspectives de croissance et des caractéristiques d'investissement supérieures.</p> <p>GW&amp;K Investment Management LLC est désignée en tant que Gestionnaire par délégation et gèrera le portefeuille de manière moins concentrée. La performance sera par ailleurs comparée par rapport à l'indice MSCI Emerging Markets Net Return.</p>

<b>Changements apportés aux fonds existants</b>	
<b>Fonds obligations</b>	
Nordea 1 – Emerging Market Corporate Bond Fund	Le Gestionnaire par délégation, T.Rowe Price International Ltd, est remplacé par Metlife Investment Management, LLC.
<p>Nordea 1 – European High Yield Bond Fund</p> <p>Nordea 1 – European High Yield Bond Fund II</p>	La mention de l'indice de référence utilisé uniquement à des fins de comparaison de la performance est corrigée en ICE BofAML Euro High Yield Constrained – Total Return intégralement couvert en EUR.

Nordea 1 – European High Yield Stars Bond Fund	
Nordea 1 – Renminbi Bond Fund	Le Gestionnaire par délégation, Income Partners Asset Management (HK) Limited, est remplacé par Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited.

Le recours prévu aux total return swaps et aux opérations de pension fait l'objet d'une mise à jour dans chaque fonds concerné.

Dans le présent avis, les termes commençant par une majuscule auront le sens qui leur est attribué dans le Prospectus, sauf si le contexte commande une autre interprétation.

Un exemplaire du Prospectus mis à jour daté de novembre 2019 pourra être obtenu gratuitement au Siège social de la Société ou auprès de Nordea Investment Funds S.A. au 562, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et sur le site Internet [www.nordea.lu](http://www.nordea.lu), dès que la CSSF aura émis le Prospectus officiel muni du visa ou, le cas échéant, sur les sites Internet locaux de Nordea.

Nous attirons l'attention des actionnaires sur le fait qu'il convient de prendre connaissance du DICI avant de prendre une quelconque décision vis-à-vis des modifications. Les DICI peuvent également être consultés sur le site Internet [nordea.lu](http://nordea.lu).

Si vous avez des questions supplémentaires concernant ces modifications, n'hésitez pas à contacter votre conseiller financier ou le service clientèle de Nordea Investment Funds S.A. par téléphone au +352 27 86 51 00.

Luxembourg, le 7 octobre 2019.

Le Conseil d'administration de Nordea 1, SICAV.

**Nordea 1, SICAV**  
562, rue de Neudorf  
P.O. Box 782  
L-2017 Luxembourg  
Tel + 352 27 86 51 00  
Fax + 352 27 86 50 11  
[nordeafunds@nordea.com](mailto:nordeafunds@nordea.com)  
[nordea.lu](http://nordea.lu)